

AVIS AUX MEMBRES

Objet : Postes à combler au conseil d'administration de la Coopérative Hydro Embrun Inc.

Membres de la Coopérative Hydro Embrun Inc.

Conformément aux règlements administratifs, avis vous est par la présente donné que les postes à pourvoir sont les suivants :

- Deux (2) administrateurs ou administratrices : terme de trois ans

La personne brigant un poste doit être membre et informer par écrit le secrétaire de la Coopérative Hydro Embrun Inc. de son intérêt **au plus tard à 15h le 31 décembre 2020.**

Toute mise en candidature doit comporter le titre du poste convoité, la signature du candidat ou de la candidate et la signature d'au moins deux (2) autres sociétaires. **La personne élue devra suivre différents ateliers pendant son terme.**

Le secrétaire affichera une liste des mises en candidature au fur et à mesure qu'elles seront reçues.

Seulement les mises en candidature faites conformément à cet avis seront soumises à l'approbation des sociétaires lors de l'assemblée annuelle.

Donné à Embrun, ce **30 novembre 2020.**

Benoit Lamarche
Directeur général

Liste des candidatures reçues à ce jour :

ADMINISTRATEUR :

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Date : _____

Poste : _____

Candidat : _____
Signature s.v.p.

Membre : _____
Signature s.v.p.

Membre : _____
Signature s.v.p.

Administrateur(trice) du Conseil d'Administration de la Coopérative Hydro Embrun Inc.

Attributions :

Les membres du conseil d'administration participent à l'élaboration des orientations stratégiques de la Coopérative, s'assurent de leur mise en application et s'enquêtent de toute question qu'ils jugent importante. Ils exercent notamment les fonctions suivantes :

- adopter le plan stratégique, le plan d'exploitation, les états financiers, le rapport annuel d'activités et le budget annuel de la Coopérative ;
- approuver des règles de gouvernance de la Coopérative

Profils recherché et prérequis :

- La personne candidate doit avoir l'aptitude à comprendre les enjeux énergétiques, économiques et sociaux liés aux activités de la Coopérative;
- Elle doit avoir une expérience de comptabilité ou expertise dans un ou plusieurs domaines spécifiques tels : finance, ingénierie, informatique, ressource humaine, juridique, planification stratégique et développement des affaires;
- Capacité de prendre des décisions difficiles;
- Capacité de travailler en équipe;
- Avoir un haut niveau d'intégrité, d'éthiques et de probité;
- Bilingue anglais et français;

Implications :

- Êtres disponible et accessible pour les membres, les clients et les employés de la Coopérative ;
- S'investir un minimum de 10 heures par mois pour se préparer et participer aux réunions du Conseil d'administration;
- Les réunions du conseil d'administration ont lieu entre 9h00 et 17h00;
- Posséder ou avoir accès à un ordinateur pour recevoir du courrier électronique et participer aux réunions virtuelles;
- **La personne élue devra suivre différents ateliers pendant son terme;**

La Coopérative encourage les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.